

15.00 crédits




37.5 h

Q1 et Q2


Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>Pour le stage#:</p> <p>Conformément au titre II, chapitre V du décret RFIE 2021, l'étudiant-e stagiaire sera mis en situation professionnelle dans des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire ou spécialisé, de plein exercice ou en alternance, secondaire de promotion sociale ou secondaire artistique à horaire réduit. Ces situations professionnelles devront lui permettre de développer la mise à l'épreuve de son projet professionnel, l'élaboration progressive de son identité professionnelle, la construction d'une attitude de praticien réflexif, l'approfondissement disciplinaire, en ce compris la didactique de la discipline, ainsi que la différenciation pédagogique, la remédiation, l'accompagnement personnalisé et le co-enseignement, le développement de compétences liées au rôle social de l'enseignant et l'apprentissage progressif du travail autonome et du travail en équipe.</p> <p>Dans ces situations professionnelles, l'étudiant-e stagiaire devra réaliser des activités en classe (observation des enseignants et des apprenants, enseignement) et des activités hors classe (par ex. de l'observation de l'institution scolaire, des activités d'insertion socio-professionnelle/socialisation organisationnelle, de la participation active aux concertations d'année, de discipline, interdisciplinaires, sur un projet, en lien avec les plans de pilotage, périodes de remédiations, participation à une journée pédagogique, à un conseil de classe, à une réunion des parents collective ou individuelle...).</p> <p>Pour le séminaire d'accompagnement des stages#:</p> <p>Au niveau de l'accompagnement des stages, les séminaires collectifs travailleront, à travers la constitution d'un portfolio, l'identité enseignante, les représentations des stagiaires, les dimensions pédagogiques, didactiques, relationnelles, sociales et organisationnelles de la pratique professionnelle, et la réflexivité.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Les Acquis d'Apprentissage au terme de l'unité d'enseignement</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'observer les gestes professionnels de ses MS, en vue d'élaborer ses préparations de stage et de préparer ses gestes professionnels en adéquation avec les pratiques enseignantes en vigueur dans la ou les classes • D'observer les élèves des classes dans lequel l'expérience d'enseignement se déroulera afin d'adapter les préparations et les gestes professionnels en fonction des profils d'apprentissage 5 • De savoir enseigner et de faire apprendre, en co-enseignement et de manière autonome, des savoirs, des savoir faire et des compétences en lien avec les référentiels et programmes de la discipline en vigueur, dans des filières d'enseignement différentes (transition/qualifiant), à des publics variés (enseignement de plein exercice/enseignement pour adultes) • D'observer et d'analyser des pratiques de socialisation organisationnelle dans le domaine de l'enseignement <p>D'exercer un regard réflexif sur son identité professionnelle et sur ses pratiques professionnelles en vue de favoriser son insertion professionnelle et d'initier son développement professionnel.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Chaque stage fait l'objet d'une évaluation d'un-e maître de stage et d'un-e superviseur. La cote des stages est définie collégialement en jury en fin d'année. Si un des deux stages est raté, l'UE ne peut pas être réussie. Il n'est pas possible de prêter un stage qui serait raté l'été, il n'y a donc pas de seconde session prévue pour cette activité d'apprentissage. Les modalités de stage et d'évaluation sont définies dans le vademecum de stage posté sur Moodle. Toutes les informations comprises dans ce vademecum font office de réglementation pour l'évaluation des stages.</p> <p>Pour la partie séminaire, un portfolio, dont les consignes seront présentées en séance, devra être remis et sera défendu oralement à la session de juin et/ou de septembre. Si la partie séminaire est en échec, l'UE ne peut être réussie. Par ailleurs, l'évaluation orale du travail de séminaire sera conjointe avec l'évaluation orale du cours d'analyse socio-didactique des dispositifs d'enseignement (LAGES2302)</p>

Méthodes d'enseignement	Les séances de séminaires ont lieu en présentiel. Le principe du séminaire s'organise autour du co-développement. La présence aux cours est donc plus que vivement recommandée afin que l'intelligence collective soit mise au service de l'individu et du groupe. Les activités d'apprentissage sont conçues de manière à faire acquérir les acquis d'apprentissage au travers des séances. Si l'étudiant-e ne participe pas, il ne sera pas en mesure d'acquérir les compétences et en assumera la pleine responsabilité.
Contenu	Sur base des règles actuellement en vigueur : En ce qui concerne l'activité d'apprentissage « stage » prévue au sein de l'UE, l'étudiant-e devra réaliser deux stages, l'un dans l'enseignement de transition et l'autre dans l'enseignement de qualification, qui comprendront des activités d'observation, de co-enseignement, d'enseignement sous la supervision d'un-e maître de stage et d'activités de socialisation organisationnelle au sein de l'école. En ce qui concerne le séminaire, les activités d'apprentissage visent à accompagner les étudiants, avant, pendant voire après leurs stages. Les séances travailleront la réflexivité des étudiant-e-s sur leur identité professionnelle et sur leur pratique professionnelle.
Bibliographie	La bibliographie sera communiquée sur le Moodle du cours
Autres infos	Tous les documents de stage doivent être remis pour des dates qui seront communiquées à la séance d'information. Tout manquement à ces échéances peut entraîner une annulation des stages, donc un échec de l'UE.
Faculté ou entité en charge:	AGES

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en enseignement section 4 : sciences économiques	ECOL2M4	15		
Master [60] en enseignement section 5 : sciences économiques	ECOL2M5	15		
Master [120] en enseignement section 4 : sciences sociales	SSOL2M4	15		
Master [60] en enseignement section 5 : sciences sociales	SSOL2M5	15		